

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*En poste à Soubise
durant treize ans*

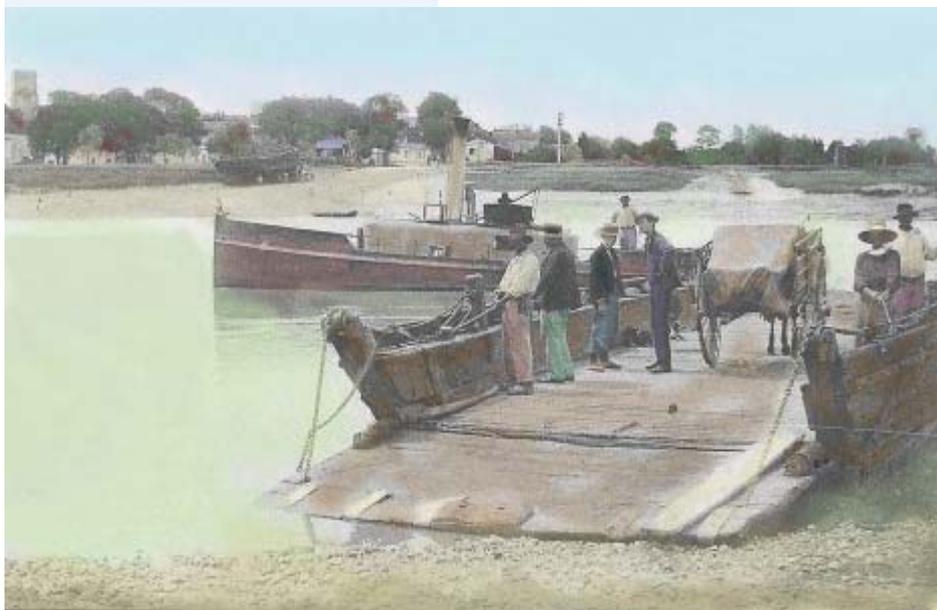
Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3050 titres à ce jour. « La châtelainie de Soubise comprenait autrefois sept paroisses : Saint-Nazaire, Saint-Froult, Moëze, Beaugeay, Les Epoux, Saint-Martin-des-Loriers et Soubise. Elle avait pour limites : au nord, la rivière la Charente ; à l'ouest l'océan Atlantique ; au sud, le havre de Brouage ; et à l'est, les hauteurs calcaires de Saint-Agnant, embrassant une étendue de près de 8 000 hectares. Elle porta d'abord le titre de baronnie. Vers le milieu du XVII^e siècle (1667), elle changea ce titre pour celui de principauté. C'est sous ce dernier titre que la trouva la Révolution,

par **Auguste MAGEAU**

La châtelainie de Soubise comprenait autrefois sept paroisses

Auguste Mageau est né le 28 octobre 1850, à Lorignac. Il n'a jamais connu son père décédé avant sa naissance et fut élevé par sa mère et son grand-père, semble-t-il. Il entra à l'école normale de Lagord à 17 ans et fut nommé instituteur dans différentes communes de Charente-Maritime : Jonzac, Rochefort, Léoville, Dompierre-sur-Charente, Beurley, Saint-Médard et Sauzelle. Il fut ensuite en poste à Soubise durant treize ans, de septembre

1885 à octobre 1898, tout comme sa femme qui enseignait en même temps à l'école des filles. Il termina sa carrière en Echebrune avant de prendre sa retraite en 1908. Parallèlement à son rôle d'enseignant, il fut secrétaire de mairie et membre de la Société de géographie de Rochefort et de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. Il publia également une étude sur *L'enseignement de l'histoire dans les écoles primaires*, en 1883 et une étude sur *Les explorations en Afrique au XIX^e siècle*, en 1886. Auguste Mageau est mort à Royan en 1911. Situé à l'extrémité d'un éperon rocheux qui domine la Charente, le bourg de Soubise fut fortifié et son château qui existait probablement depuis le X^e siècle, du temps des invasions normandes, fut assiégé et incendié en 1092.



mais après la division de la France en communes, le nom de principauté disparut ainsi que celui de paroisse. Les Epoux et Saint-Martin-des-Loriers furent annexés, l'un à la commune de Soubise, l'autre à celle de Saint-Agnant. Par suite, l'étendue de la principauté fut partagée entre cinq communes qui eurent les mêmes noms que les paroisses d'autrefois. Peu de pays ont présenté dans leur configuration d'aussi grandes transformations que cette partie de l'arrondissement de Marennes, dont les communes citées plus haut forment l'extrémité nord. »

MONOGRAPHIES DES VILLES ET VILLAGES DE FRANCE

UNE COLLECTION UNIQUE EN
FRANCE DE 3056 TITRES

30 TITRES SUR LA
CHARENTE-MARITIME

Renseignements au
03 23 20 32 19

Les droits honorifiques au prince

Le premier chapitre est consacré à la géographie (situation, limites, géologie, agriculture, industrie, commerces, routes, population, mœurs, croyances et superstitions) ; le deuxième à l'archéologie, avec la classification des monuments de la principauté par âge (époque préhistorique, époque gallo-romaine, le Moyen Âge, l'époque ogivale). L'auteur étudie ensuite l'histoire : les temps préhistoriques, les Santons, la conquête romaine, l'époque féodale, la domination anglaise, les guerres de Religion ; les possesseurs de Soubise : les Parthenay, les Rohan ; les protestants et la Réforme dans la principauté. Il présente Soubise : ses souvenirs, son importance, Soubise île, Soubise baronnie, Soubise principauté, Soubise canton, la noblesse, la bourgeoisie, le peuple, les noms des nobles, les biens nationaux, les biens du clergé. Auguste Mageau consacre les chapitres suivants à la démographie, aux chirurgiens, à l'administration municipale (la situation du paysan au XVIII^e siècle, les syndics collecteurs, la Révolution, la liste des maires), à la justice seigneuriale (les différents tribunaux, la liste des baillis, des procureurs, des greffiers, des huissiers, des sergents, des notaires), l'administration fiscale (les impôts en général, les tailles, la capitation, les vingtièmes, la gabelle, les aides, les douanes, la liste des capitaines, des lieutenants de douanes, des receveurs, et ce que la ferme de Soubise rapportait). Il poursuit avec les droits seigneuriaux (la propriété, le droit de pacage et de moutonnement, le four banal, les péages, les menus droits et coutumes, les droits de halles, de gobletage, les droits honorifiques au prince, les droits du clergé), l'administration religieuse (le chapitre de chanoines, les nominations des prieurs ou curés, la liste des curés, les différents ordres), l'administration militaire (la milice garde-côtes, la capitainerie, la liste des officiers, la garde nationale). L'ouvrage se termine avec la poste, les écoles, les maisons nobles, la biographie de Lozeau et de Savigny, les Epoux.

